

Séance du 3 juillet 2012

A une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité tenue à la salle du Conseil, lundi, le 3 juillet 2012, à 20h00.

Sont présents:

M. Éric Duhamel,
M. Yves Durand,
Mme Fleure Catafard,
Mme Jocelyne Calvé,
M. Jacques Martin,
M. André Drouin,

tous conseillers et formant la totalité du Conseil sous la présidence de M. Guy Desjarlais, maire.

2012-07-85 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h00 sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par M. André Drouin.

2012-07-86 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Yves Durand, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que l'ordre du jour soit adopté avec ajout.

2012-07-87 Approbation des procès-verbaux

Sur proposition de M. André Drouin, appuyée par M. Jacques Martin, il est résolu que les procès-verbaux des séances du 11 juin dernier soient approuvés tels que rédigés.

Communications du Conseil

Période de questions

2012-07-88 Modification au zonage (*Centres équestres, adoption*)

CONSIDÉRANT qu'avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné le 27 février 2012;

CONSIDÉRANT les résultats de l'assemblée publique de consultation tenue le 11 juin 2012;

CONSIDÉRANT que, suite à l'avis public de participation référendaire, aucune demande n'a été présentée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Fleure Catafard, appuyé par M. Jacques Martin, et résolu que le règlement 274-2012-01 modifiant le règlement de zonage numéro 60-89-2 afin de permettre les centres équestres en zone AK soit adopté.

2012-07-89 Modification au règlement de lotissement (largeur des rues, adoption)

CONSIDÉRANT qu’avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné le 14 mai 2012;

CONSIDÉRANT les résultats de l’assemblée publique de consultation tenue le 11 juin 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que le règlement 275-2012-02 modifiant le règlement de lotissement numéro 61-89-3 et portant la largeur des nouvelles rues de 12 à 15 mètres soit adopté.

2012-07-90 Code d’éthique et de déontologie des employés (adoption)

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, et résolu que le règlement 276-2012-03, intitulé « *Code d’éthique et de déontologie des employées de la municipalité de Saint-Didace* » soit adopté.

2012-07-91 Modification au règlement sur les nuisances (abris tempo, adoption)

Il est proposé par M. Éric Duhamel, appuyé par Mme Fleure Catafard, que le règlement 277-2012-04, modifiant le règlement 190-2002-07, intitulé « *Règlement relatif aux nuisances* », soit adopté.

Le vote étant demandé, cinq conseillers ont voté pour la proposition et un a voté contre. La proposition est donc adoptée sur division.

2012-07-92 Activités commerciales reliées aux chevaux

Sur proposition de M. André Drouin, appuyée par M. Jacques Martin, il est résolu que le secrétaire-trésorier prenne, auprès du Service d’aménagement de la MRC, les informations nécessaires pour permettre les activités commerciales reliées aux chevaux là où leur élevage est permis.

Demande de Mme Julie Lalonde de M. Stéphane Roy

Cette demande est mise à l’étude.

2012-07-93 Demande de la Fabrique au pacte rural

Le conseil se penche à nouveau sur la demande de la Fabrique pour obtenir le solde disponible des fonds du Pacte rural destinés à la municipalité pour effectuer un carnet de santé de l’église.

Il est proposé par M. André Drouin, appuyé par Mme Jocelyne Calvé, que le conseil accède à cette demande.

Le vote est demandé sur cette résolution; cinq conseillers ont voté pour la proposition et un a voté contre. La proposition est adoptée sur division.

La résolution 2012-06-81 qui rejetait cette demande est donc rescindée.

Rapports

Les rapports suivants sont déposés au conseil :

- Suivi du budget
- Permis émis
- Procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour l'asphaltage

2012-07-94

Adjudication du contrat d'asphaltage

CONSIDÉRANT que, suite à l'appel d'offres pour les travaux de revêtement bitumineux, quatre soumissions ont été reçues;

CONSIDÉRANT que chacune de ces quatre soumissions était conforme;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est Excavation Normand Majeau inc.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. Éric Duhamel, appuyée par M. Jacques Martin, il est résolu que le Conseil accepte la soumission de Excavation Normand Majeau inc., au coût de 85 656.06 \$ et autorise l'inspecteur municipal à faire exécuter les travaux.

2012-07-95

Remerciements à M. André Villeneuve

Il est proposé par Mme Fleure Catafard, appuyé par M. Éric Duhamel, et unanimement résolu que le Conseil municipal de Saint-Didace adresse ses plus sincères remerciements à M. André Villeneuve, député de Berthier, pour l'octroi d'une subvention pour des travaux de voirie.

2012-07-96

Remerciements à Mme Nicole Gagnon

Il est proposé par M. Yves Durand, appuyé par M. André Drouin, et unanimement résolu que le conseil municipal adresse ses remerciements à Mme Nicole Gagnon pour l'embellissement du terrain de la bibliothèque.

Contrôle des moustiques

Il est entendu que des informations supplémentaires seront prises et que, éventuellement, une assemblée d'information sera tenue en septembre.

2012-07-97 Modification au règlement de zonage (*infrastructures en zone RA, avis de motion*)

M. Éric Duhamel donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil il présentera ou fera présenter un règlement modifiant le règlement 60-89-2, intitulé « *Règlement de zonage de la municipalité de Saint-Didace* » afin de permettre les infrastructures municipales en zone RA.

2012-07-98 Modification au règlement de zonage (*infrastructures en zone RA, 1^{er} projet*)

Il est proposé par Mme Fleure Catafard, appuyé par M. Yves Durand, et résolu que le premier projet de règlement de modification au règlement de zonage pour permettre les infrastructures municipales en zone RA soit adopté.

2012-07-99 Comptes

Sur proposition de Mme Jocelyne Calvé, appuyée par Mme Fleure Catafard, il est résolu que la liste des factures courantes, au montant de 73 180.35 \$ soit approuvée et que le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à effectuer le paiement.

Cartes postales

Faute de disposer de tous les éléments nécessaires à la prise de décision, cet item est remis à une séance ultérieure du conseil.

2012-07-100 Permis d'opération de chenil (*coût du permis*)

Il est proposé par M. Jacques Martin, appuyé par M. André Drouin, que le coût annuel du permis pour opération d'un chenil soit porté à 200 \$.

Le vote est demandé sur cette proposition; trois conseillers ont voté pour la proposition et trois ont voté contre. Le maire a voté pour la proposition. La proposition est donc adoptée sur division.

2012-07-101 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55 sur motion de M. Yves Durand.